

CALENDRIER DES EPREUVES
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

TAILLEUR DE PIERRE

Métropole - Réunion - Mayotte

DATES	HORAIRES	DUREE	EPREUVE	NATURE
Epreuves d'enseignement général				
Mercredi 4 juin 2025	10h00 – 12h00	02h00	EG1 A - Partie Français	écrite
	14h00 – 15h00	01h00	EG4 - Prévention santé environnement	écrite
	16h00 – 17h30	01h30	EG2 - Mathématiques – Sciences physiques et chimiques	écrite
A l'initiative de chaque académie		15 minutes	EG1C - Partie Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	orale
		10 minutes	EG1B – Partie français	orale
			EG3 - E.P.S.	
		10 minutes	Chef d'œuvre	orale
Epreuves professionnelles				
Jeudi 12 juin 2025	14h00 à 17h00	3h00	EP1 - Analyse d'une situation professionnelle	écrite
A partir du lundi 26 mai 2025		20h00	EP2 A - Réalisation d'un ouvrage <i>L'épreuve EP2 doit se dérouler de préférence avant l'épreuve EP3</i>	Pratique
		De 4h00 à 7h00	EP3 - Mise en œuvre d'un ouvrage <i>L'épreuve EP3 doit se dérouler de préférence après l'épreuve EP2</i>	Pratique
Epreuves facultatives				
A l'initiative de chaque académie		12 minutes	Langue vivante étrangère <u>facultative</u>	orale

A renseigner avant validation des calendriers. Sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant :

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane

NON